

VIII.—COMITE PERMANENT DES DIVERS BILLS PRIVÉS.—*Continuation.**Bills renvoyés.*—Continuation.

- No. 69. Pour modifier la composition du personnel de la corporation du séminaire de Nicolet.
- No. 71. Pour annexer la section d'école No. 3, dans le township de Matilda, comté de Dundas, à celle du village des Iroquois.
- No. 73. Concernant certains enregistrements affectant des terrains situés dans le township d'Acton et dans cette partie du township d'Upton qui se trouve dans le comté de Bagot, dans le district de St. Hyacinthe.
- No. 76. Pour incorporer la compagnie des terres et des bois du St. Laurent et de la Baie des Chaleurs.
- No. 78. Pour légaliser certains règlements de la municipalité de Berlin, et les actions souscrites par le conseil municipal au montant de £10,000 dans le capital de la compagnie du chemin de fer de Preston et Berlin.—*Pétition en faveur renvoyée à ce comité*: De John Hoffman et autres, du village de Berlin.—*Pétition contre*: De la municipalité de Berlin.
- No. 79. Pour annexer certains lots du Gore de Camden aux townships d'Euphemia et Dawn.—*Pétitions contre référées*: De la municipalité du township de Camden,—et du conseil municipal du comté de Kent.
- No. 82. Pour diviser le township d'Hemmingford, dans le comté d'Huntingdon, en deux municipalités.
- No. 81. Pour modifier et amender les actes relatifs à la banque du district de Niagara.
- No. 86. Pour incorporer le village d'Embro, dans le township de Zorra Ouest.
- No. 87. Pour amender un certain acte relatif à la Banque du Peuple.
- No. 88. Pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse.
- No. 89. Pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance provinciale de Toronto.
- No. 104. Pour laisser le choix du chef-lieu du comté de Lincoln aux imposables qui résident dans ce comté.
- No. 107. Pour incorporer le village de Welland.
- No. 108. Pour amender l'acte qui incorpore la banque des townships de l'Est, de manière à en diminuer le capital.
- No. 111. Pour séparer les comtés de Lennox et Addington du comté de Frontenac, pour les fins judiciaires, municipales et autres.
- No. 112. Pour changer les limites du village de Kemptville.
- No. 122. Pour autoriser la compagnie de la fabrication des farines de Freelon à posséder et aliéner certains biens-fonds.
124. Pour autoriser Allan Wilmot, Lewis Wilmot, John Wilmot et Samuel Wilmot, fils de feu Samuel Street Wilmot, à posséder certains morceaux de terre à eux lé-